



BULLETIN MUNICIPAL DE LAIZ



JUILLET 2015

SOUSCRIPTION DU LIVRE « Sur les Chemins de Laiz »

Tout d'abord, merci à la municipalité et aux responsables de la bibliothèque pour avoir engagé vos administrés et vos lecteurs à nous emboîter le pas « Su lou Shemins de Lé ». Votre confiance nous honore.

Je dis nous parce qu'il s'agit d'un ouvrage à quatre mains. Sans la persévérance de Denise, il n'aurait sans doute pas vu le jour. C'est elle qui a assuré la partie technique, depuis la frappe du texte, en passant par l'insertion des documents, jusqu'à la mise en page. Ce livre est donc aussi le sien.

À mon sujet, je tiens à réfuter certaines références trop flatteuses. Je ne suis pas écrivain - j'aimerais bien pourtant. Je ne suis pas non plus historien, n'en n'ayant ni la formation, ni les diplômes. Enfin, je ne suis pas un forçat de l'écriture s'escrimant vingt années durant dans des recherches fébriles comme on le laisse entendre. On ne soupçonne pas le plaisir que j'y ai pris ! D'ailleurs ce n'est pas vingt mais plus de quarante années de recherches qu'il faudrait dire. Arrivés ici en septembre 1969, nous nous sommes fondus, en quelque sorte, dans la civilisation laizienne, à l'affût des événements petits et grands, sondant les mémoires et prêtant l'oreille aux gens du cru : Arsène Moronnoz, René Desplanches, Francine Piquant, Jules Diochon, le maire Jean Marie Beaudet entre autres.

Un passage d'une dizaine d'années au secrétariat de mairie m'a mis en contact avec un fonds d'archives relativement riche et permis d'appréhender l'âme du village. C'était au temps de la prime à la vache, des déclarations de stocks de vin et des recensements agricoles de toutes sortes. Il y avait 62 exploitations ici et aucun de ces coquets pavillons qui, depuis, ont pris possession de l'espace. Je les connaissais toutes et j'y étais chaleureusement accueilli.

Un mot de l'ouvrage qui n'est pas, à proprement parler, une Histoire de Laiz. Il s'agit d'un vagabondage dans l'espace et dans le temps. À la recherche d'un temps perdu ? Sans doute, car ce n'est pas sans nostalgie qu'on voit une population passer de 388 à 1148 habitants.

Pour faire bref, il s'agit d'un voyage aux quatre coins du territoire avec zoom dans les lieux qui ont une résonance particulière ou qui évoquent des curiosités géographiques, historiques, humaines, religieuses, légendaires.

En manière de mise en bouche :

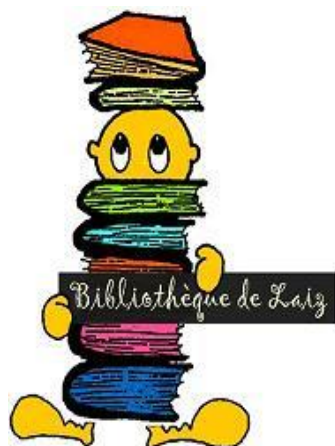
- * **La princesse de Mons** rapporte la mise à jour d'une tombe du 1^{er} âge du fer.
- * **La Grande Charrière de Pont de Veyle à Lyon** Croix Rousse apprend que Laiz voyait passer les convois de sel de Franche-Comté.
- * **Le Pont du Diable et le Chemin de Messe** font connaître l'emprise de la religion dans les temps anciens.
- * La tradition des **nourriciers des Villards** fait revivre l'âpreté des existences jusqu'à l'orée du XX^e siècle.
- * **La poype et le fief de la Jaclière** ramènent à la féodalité et aux fastes des seigneurs de Pin.
- * **Le Gué des Américains** renvoie aux heures sombres de la dernière guerre.
- * **L'abattage du tilleul de la liberté**, a fait disparaître un témoin d'un siècle et demi de vie communautaire.
- * **La chute d'une météorite**, à Pin en 1753, nous rappelle qu'il faut, comme nos ancêtres les Gaulois, redouter que le ciel nous tombe sur la tête.

Et de nombreux autres thèmes qui ne manqueront pas de surprendre.

Enfin, une quarantaine de pages s'efforcent de rabibochoer, bribe par bribe, les récits qui ont fait la joie des veillées avant que la télé impose sa présence dans les foyers.

S'il faut formuler un souhait ce sera celui-ci : que ce modeste ouvrage engage nos concitoyens à porter un regard moins indifférent sur le territoire qu'ils foulent quotidiennement et qu'ils s'y attachent comme nous avons pu nous y attacher.

Jean Martinerie, 6 juin 2015



C'est encore sur plusieurs fronts qu'œuvre la bibliothèque cette année. L'assemblée générale a eu lieu en début d'année et ce sont des bénévoles encore plus motivés qui continuent à nous proposer leurs romans préférés, les nouveautés ou à chercher le livre que vous voulez.

Il ne faut pas oublier leur travail auprès des classes, en Guy notre conteur attiré que tout le monde nous envie, et du travail fait avec le rallye lecture. Le rallye lecture qui est ouvert aux classes de CM1-CM2 et 6^{ème} est victime de sa popularité. En effet, l'école a organisé un rallye-lecture interne pour ses classes de CE2.

Arlette, avec l'aval de notre trésorière, a géré l'achat de nouveaux poufs et de sièges pour un accueil plus confortable des lecteurs. Tout un chacun peut venir les essayer pendant une lecture lors d'une permanence.

Cette année est une année littéraire importante pour Laiz. En effet, la bibliothèque est actrice aux côtés de la mairie pour promouvoir le livre de Monsieur Jean Martinerie. La souscription est en cours et vous pouvez nous déposer vos bons de souscriptions, tous les samedis des vacances scolaires jusqu'au 31 août, ainsi qu'à la mairie.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir madame Patricia Rollet en tant que bénévole et, si comme elle, vous voulez rejoindre l'équipe de la bibliothèque, n'hésitez pas à venir partager votre goût de la lecture.

COMMUNICATION

Depuis un an, les élus travaillent sur la communication et ça fonctionne !! Vous connaissiez déjà la communication par son bulletin municipal mais à présent c'est aussi via le NET, plus rapide et consultable au fil de vos envies et de vos besoins. En effet, le site mairie.laiz.free.fr est à jour et vous y trouvez beaucoup de renseignements pratiques (salle des fêtes, prix de la garderie...), ainsi que des informations administratives. Depuis quelques mois la page facebook « facebook.com/villagedelaiz » est active, et alimentée régulièrement. Vous êtes de plus en plus nombreux à la consulter et à « aimer notre page » : continuez !!! Chaque mois nous mettons un petit édit pour vous tenir informé des activités sur Laiz (travaux, manifestations, nouveautés...).

CITOYENNETÉ

Au cours du deuxième trimestre, toutes les classes de l'école ont participé au nettoyage de printemps. Cette action a fait écho à la visite de Mme Gamby du SMIDOM de Thoissey, venue sensibiliser les élèves au tri et au recyclage des déchets.

8 mai

La Marseillaise chantée par les élèves des classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 lors de la cérémonie du 8 mai.



PREVENTION

La classe des CM1-CM2 de Mme Touch a clos son travail avec les bénévoles de la ligue contre le cancer. Les élèves ont produit différents sketches, et des affiches ont été exposées en mairie et à la bibliothèque.



PISCINE

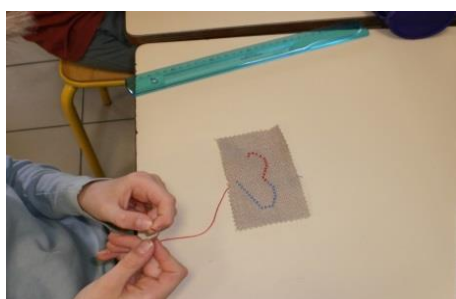


Les élèves de CE1 se rendent à la piscine de Pont de Vaux, tous les mercredis depuis le mois de janvier.

Ils apprennent à se familiariser avec le milieu aquatique, à oser mettre la tête sous l'eau et à se déplacer avec du matériel.



FÊTE des MÈRES



Les élèves de la classe de CE2-CM1 se sont lancés dans le point de croix. On se concentre, on apprend à maîtriser l'aiguille : garçons et filles ont été séduits !



BIBLIOTHÈQUE

Les élèves, de la petite section au CM2 continuent à se rendre à la bibliothèque : lecture d'histoires, emprunt de livres... Ce partenariat permet d'enrichir les thèmes abordés en classe et d'encourager la lecture.

L'AFRIQUE



La classe des Petites sections-grandes sections conduit depuis le début de l'année un travail sur les pays du monde.



LIAISON ÉCOLE-COLLÈGE

En collaboration avec le collège de Pont de Veyle, les CM1-CM2 ont participé à un rallye mathématiques en calcul mental le 19 mars. Puis, le 5 mai, les CM2 ont bénéficié d'une journée d'immersion qui leur a permis de découvrir le collège et de dédramatiser l'entrée en 6^{ème}.

Enfin, le 22 mai, la classe de Mme Touch s'est rendue au parc du château pour un cross. Cette course « contre la faim » a pour but de recueillir des dons au profit de l'association « Action contre la faim » et de sensibiliser les enfants à l'action solidaire.



SPORT : lutte



Soulever

De février à avril, la classe des MS-CP a travaillé en lutte à partir d'actions : tirer, pousser, déséquilibrer, retourner, ceinturer, appuyer. Et à partir d'intentions de combat.



Immobiliser

CONCERT DE LA GARDERIE



Le 19 juin dernier a eu lieu à la garderie le concert de la fin d'année scolaire. Cette année le thème en était « Paix, amour et espoir ». De nombreux parents ont pu assister à l'événement organisé par Monique. A cette occasion, les enfants ont pu présenter les tableaux qu'ils ont créés. Ces tableaux seront exposés dans la salle du conseil municipal et visibles par tous aux heures d'ouverture de la mairie.



Nous vous rappelons les Tarifs de la Garderie à ce jour.

	1H	1H30	2H
QF > 720€	2.50 €	3.00 €	3.50 €
QF = < 720€	2.25 €	2.70 €	3.15 €

REPAS DE QUARTIER (4^e édition)

Le 13 juin, au Bois des Vaches, un repas de quartier a réuni 35 personnes....

Cette fête intergénérationnelle est une belle image des liens forts et de l'esprit festif qui unissent le quartier . Belle initiative !!!



LE FLEURISSEMENT

Le fleurissement de Laiz s'est déroulé le 17 mai dernier. Un dimanche cette année, journée plébiscitée par certains habitants lors des réunions participatives. Sous un beau soleil, six équipes munies de plantoirs, de bêches et de gants, ont habillé de parterres fleuris les différents endroits habituels tels que la mairie, l'église, la salle des fêtes. Certaines personnes s'étant portées volontaires pour arroser les compositions, nous avons pu créer un nouveau parterre à Mons et renouveler nos jardinières sur le pont de la Suisse, route de la mairie. Nous les remercions vivement et espérons égayer la commune de toutes ces couleurs.



REUNIONS PARTICIPATIVES

MERCI à tous les participants.

Le conseil municipal a initié au cours du premier trimestre 2015, des réunions participatives par quartier. Celles-ci se sont déroulées du 18 février au 12 mars 2015, animées par les élus. Les échanges ont été riches, l'ambiance chaleureuse.

Et pourtant un léger regret : les élus vous attendaient plus nombreux !

L'objectif principal de ces réunions était de récolter les avis et propositions des habitants sur la vie communale. Des sujets aussi divers que les animations du village, les jeunes, le fleurissement, le nettoyage de printemps, le dispositif « voisins vigilants/solidaires », un futur marché ont pu être débattus.

Les habitants ont abordé d'autres thèmes tels que la déviation de Pont de Veyle, les chemins piétonniers, l'éclairage public, les zones inondables, la sécurité au bord des routes, les déchets le long des routes.

Nous vous présentons quelques suites à donner aux propositions et débats.

- Les activités de fleurissement et de nettoyage seront organisées le dimanche matin.
- Réflexion en cours : distribuer aux enfants chacun un bulbe ou fleur dont ils prendraient soin et qu'ils planteraient dans la commune, pendant l'animation fleurissement.
- Réflexion en cours pour la fête du village. Les élus se joignent cette année à l'animation organisée le 13 juillet par nos pompiers.
- Réflexion en cours pour mettre en place le dispositif « voisins vigilants ». Vous serez conviés à une réunion d'information spécifique sur ce sujet.
- Réflexion en cours et recherche de partenaires pour l'organisation d'un marché.

Bien sûr, tous les sujets sont étudiés par les élus. Le bulletin municipal vous en donne un bel aperçu.

Tous les élus sont à votre écoute pour développer « le bien vivre ensemble ».

COMM'UNE ENVIE DE PROPRETE

La commune a fait son grand nettoyage de printemps le samedi 21 Mars. Le vendredi après-midi, l'école a contribué aux ramassages des déchets rue de la mairie et rue des écoles. Tous les enfants ont participé activement à cette opération et certains sont revenus le samedi avec leurs parents. Merci à eux pour leur engagement.

Cet acte éco citoyen est une façon de faire connaissance entre habitants de la commune, mais aussi de participer à l'embellissement de la commune.

Une trentaine de bénévoles se sont donc retrouvés pour procéder à cette opération. Munis de gants, pinces, gilet fluo de sécurité sur le dos et sacs poubelle à la main, ils ont arpenté les rues du village, les chemins communaux et les bords des routes à la recherche du moindre détritus.

A leur retour en fin de matinée, ils dressaient un premier constat, malgré les multiples sacs ramenés, un vélo, le village affiche une belle propreté due tout d'abord aux efforts fournis par les habitants pour entretenir leur cadre de vie, aux employés communaux et au conseil municipal qui mettent la main à la pâte.

Par contre, les grands axes de passage, tels que les abords de super U et la salle des fêtes, ne sont pas épargnés par les incivilités et l'on trouve toujours autant de verres en tous genres, bouteilles ou canettes, sachets ou autres plastiques..... Dommage !!!!

Un casse croûte convivial a clôturé cette matinée. Récompense bien méritée.



BRUITS DE VOISINAGE

Arrêté relatif à la lutte contre les bruits de voisinage (12/09/2008)

Les occupants et locataires de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords, doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs émanant de leur comportement et de leurs activités.

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que : tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie, pompe d'arrosage (liste non exhaustive) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30

Les samedis de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Les propriétaires et possesseurs d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la santé, le repos et la tranquillité des habitants du voisinage.

Il est interdit, de jour comme de nuit, de laisser aboyer, hurler ou gémir, de façon répétée ou prolongée, un ou des chiens dans un logement, sur un balcon, dans une cour ou un jardin, dans des locaux professionnels ou commerciaux, dans un enclos attenant ou non à une habitation.

CLUB AMITIE LAIZIENNE



Le nombre d'adhérents au club cette année est de 38 personnes qui se retrouvent 2 fois par mois pour partager des moments conviviaux en jouant aux jeux de cartes, scrabble et autres jeux.

Ces instants aident à faire oublier les petits tracas quotidiens : pour certains la solitude, les après-midi d'hiver quand le temps est un peu gris mais c'est surtout un club d'amitié où nous nous retrouvons avec plaisir autour d'une tasse de café, des petits gâteaux, à fêter les rois sans oublier la bûche de Noël.

La saison s'est terminée le Mardi 16 Juin. Mais avant de faire une pause pour l'été, le club a offert à ses adhérents un repas « grenouilles » au restaurant et une journée détente avec croisière sur la Saône au départ de Pont de Vaux.

Pour rappel : le loto du 29 Mars 2015 a été un gros succès, 250 personnes présentes.

Un concours de belote aura lieu le vendredi 6 Novembre 2015.

Le club reprendra ses activités et rencontres pour la saison 2015/2016, le mardi 1^{er} Septembre 2015 à la salle des fêtes de Laiz à 14 Heures. Toujours les 1^{er} et 3^{ème} mardi de chaque mois.

Nous vous attendons. Venez simplement, sans engagement, découvrir un après-midi au club où nous nous ferons un plaisir de vous accueillir.

Pour tous renseignements : Contactez la Présidente : Yvonne Maréchal au 03 85 31 57 73 / 06 79 59 99 17

COMITE DES FETES

L'année 2015 le comité des fêtes et loisirs aura vu un changement de bureau et de président suite à l'assemblée générale fin février :

LONGERE Thomas Président
BERNIGAUD Christophe Vice Président
ROUSSEL Jean Louis Trésorier
ZANCANARO Isabelle Trésorière Adjointe
CATHERIN Aurélie Secrétaire
PICHON Nelly Secrétaire adjointe



Le 8 mai dernier les prévisions météorologiques peu encourageantes, n'ont pas entravé la participation des exposants et la convivialité pour le traditionnel vide grenier.

Pour cette année nous n'organisons pas de soirée d'été mais soutenons les pompiers pour l'élection des reines de l'été et le bal du 13 juillet.

Nous avons des bénévoles toujours très actifs, je leur adresse un grand merci.

Des projets de sorties sont à l'étude pour la fin d'année ou l'an prochain, le président reste à votre disposition pour de plus amples renseignements au 0607680518.



- PLANETE DANSE s'est déplacé à Paris le 7 février au théâtre du Gymnase afin d'encourager Anthony DESPRAS dit "NYNY", un ancien de notre école qui est devenu danseur professionnel. Nous avons rencontré un vif succès et avons à cette occasion rempli un car.

Deux ventes de fromage en direct d'une fruitière du Jura ont été réalisées et comptons renouveler cette action fin 2015 pour les fêtes de fin d'année.

Le spectacle de fin d'année s'est déroulé au théâtre de Mâcon les 3 et 4 juillet sur le thème "LES JOUETS" et, encore une fois cette année, toute la troupe s'est mobilisée pour la réalisation des costumes, des décors... afin de présenter un spectacle de qualité.

Nous serons présents aux côtés des Sapeurs-Pompiers de Laiz ainsi que d'autres associations le 13 juillet à l'occasion du Bal et pourrons vous recevoir sur le stand "SNACK".

Vous pourrez découvrir PLANETE DANSE au forum des associations le 30 Août, à l'Escale, où une équipe se tiendra à votre disposition pour tous renseignements.

Vous pouvez également nous découvrir et nous contacter sur notre page Facebook. Les inscriptions pour l'année 2015/2016 se réaliseront début septembre et vous pouvez dès que vous le souhaitez vous renseigner auprès de planetedanse01@orange.fr

- Murielle (animatrice) au 06.67.10.53.66 ou - Martine SAEZ au 06.63.62.65.16

N'hésitez pas à venir nous rencontrer à notre assemblée générale courant octobre.

L'association PLANETE DANSE se compose d'environ 240 membres (filles et garçons) âgés de 3 à 55 ans. Les cours de danse sont dispensés du lundi au vendredi de 17h à 21h30 à la salle des sports de Laiz.

Les cours de gym du jeudi soir à 20h remportent également un grand succès.

Le Bureau



La première pierre aux Huguets a été posée jeudi 18 juin . C'est le début des travaux pour le programme HAISSOR. La pose de cette première pierre concrétise les années de travail autour de ce projet. La réflexion a commencé grâce à l'implication des élus de notre commune lors des précédents mandats, accompagnés par ceux de la communauté de communes de Pont de Veyle. Depuis d'autres partenaires se sont ralliés , et le projet est abouti .

C'est sous un soleil printanier que les élus de la commune de LAIZ et de la communauté de communes, la SEMCODA, l'ADAPA, les entreprises et des habitants ont salué cet événement.



LES HUGUETS

Réfection du mur du cimetière



AVANT



APRES

Création d'un chemin piétonnier au carrefour des Dimes



*Réfection de la voirie
« Rue des Ecoles »*



Busage « Route de Pin »

TRAVAUX

Le 8 mai

Notre maire ainsi que la première adjointe, toujours là pour le second ont bravé les éléments extérieurs pour commémorer le 70^{ème} anniversaire de l'armistice de la seconde guerre mondiale le 8 mai dernier .

C'est sous une pluie diluvienne que les personnes qui sont venues se recueillir ont suivi les différents intervenants. Monsieur le Maire, imperturbable aux conditions météorologiques a fait un premier discours avant que six élèves n'entament le leur. La Marseillaise chantée par les enfants de l'école primaire de Laiz a été accueillie par un tonnerre d'applaudissements . Nous avons pu, en fin de cérémonie, assister à la décoration de Monsieur Da Silva Joaquim élevé au grade de Sergent, il fait parti du centre de première intervention des sapeurs-pompiers de Laiz.



Elèves de CM2



Mr DaSilva - Pompier bénévole de Laiz

LA FNACA



Recueillement de la FNACA à Laiz le 15 mars pour commémorer l'anniversaire du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie, Maroc et Tunisie et rendre hommage à leurs camarades morts au combat et en particulier à Jean-François RUYS tué en Algérie le 18 Avril 1957 lors d'une embuscade.

COMMEMORATIONS

COMMUNE

DEPENSES		
FONCTIONNEMENT	CA 2014	BP 2015
Charges à caractère général	136 069,51 €	154 643,00 €
Charges de personnel	290 350,55 €	300 000,00 €
Atténuations de produits	2 288,00 €	
Autres charges gestion courante	118 218,45 €	106 407,00 €
Charges financières	16 056,30 €	12 498,16 €
Charges exceptionnelles	26 729,79 €	935
Dépenses imprévues		20 000,00 €
TOTAL	589 712,60 €	594 483,16 €
Virement à la section d'investissement		294 528,19 €
TOTAL	589 712,60 €	889 011,35 €

RECETTES		
FONCTIONNEMENT	CA 2014	BP 2015
Atténuations de charges	12 132,27 €	13 000,00 €
Produits des services	21 950,10 €	28 459,00 €
Travaux en régie	9 765,91 €	15 000,00 €
Impôts et taxes	443 387,84 €	453 356,00 €
Dotations et Participations	221 242,45 €	180 992,00 €
Autres produits gestion courante	16 701,58 €	15 000,00 €
Produits exceptionnelles	30 149,08 €	
Résultat reporté		183 204,35 €
TOTAL	755 329,23 €	889 011,35 €

INVESTISSEMENT	CA 2014	BP 2015
Remboursement d'emprunts	60 206,21 €	46 470,70 €
Opération d'Equipement	115 077,08 €	359 023,49 €
Différences sur réalisations d'immobilisations	15 229,79 €	-
Immobilisations Corporelles	9 765,91 €	15 000,00 €
TOTAL	200 278,99 €	420 494,19 €

INVESTISSEMENT	CA 2014	BP 2015
Dotations fonds divers et réserves	63 189,16 €	36 466,00 €
Excédent de fonctionnement capitalisés	198 549,46 €	
Subventions d'investissement	6 793,00 €	89 500,00 €
Immobilisations Corporelles	26 729,79 €	
TOTAL	295 261,41 €	125 966,00 €
Virement à la section de Fonctionnement		294 528,19 €
TOTAL	295 261,41 €	420 494,19 €

ASSAINISSEMENT

DEPENSES		
FONCTIONNEMENT	CA 2014	BP 2015
Charges à caractère général	11 180,06 €	19 502,90 €
Charges personnel et frais assimilés		5 000,00 €
Autres charges gestion courante	1 016,85 €	66 200,00 €
Charges financières	481,96 €	8,64 €
Dotation aux amortissements et provisions	13 862,65 €	22 401,00 €
Dépenses imprévues		7 000,00 €
TOTAL	26 541,52 €	120 095,26 €

RECETTES		
FONCTIONNEMENT	CA 2014	BP 2015
Vente produits fab, prestations services	71 150,43 €	59 500,00 €
Production immobilisée	765,72 €	5 000,00 €
Produits exceptionnels	2 849,79 €	2 272,41 €
Résultat reporté		53 322,85 €
TOTAL	74 765,94 €	120 095,26 €

INVESTISSEMENT	CA 2014	BP 2015
Subventions d'investissement	2 585,98 €	2 272,41 €
Remboursement d'emprunts	6 544,47 €	4 500,00 €
Opérations d'équipement	42 600,00 €	
Immobilisations corporelles	765,72 €	5 000,00 €
Immobilisations en cours		16 177,65 €
TOTAL	52 496,17 €	27 950,06 €

INVESTISSEMENT	CA 2014	BP 2015
Amortissements des immobilisations	13 862,65 €	22 401,00 €
Solde d'exécution positif reporté		5 549,06 €
TOTAL	13 862,65 €	27 950,06 €

LA CANICULE ET NOUS

Vous voyez quelqu'un victime d'un malaise, appelez le 15.



La canicule peut mettre notre santé en danger quand ces trois conditions sont réunies :

- Il fait très chaud la nuit.
- La température ne descend pas ou très peu.
- Cela dure depuis plusieurs jours.

Les signes d'une déshydratation :

Fatigue inhabituelle, Crampes, Maux de tête,
Fièvre > 38°C, Vertiges / Nausées, Propos incohérents



Les bons gestes lors d'une canicule :

- Je ne bois pas d'alcool
- Je donne et je prends des nouvelles de mes proches
- Je maintiens ma maison au frais : je ferme les volets le jour
- Je mouille mon corps et je me ventile
- Je mange en quantité saine
- J'évite les efforts physiques

Un registre nominatif est à votre disposition à la mairie. Si vous souhaitez être recensé(e), contactez la mairie.

Les informations recueillies dans le registre nominatif sont les nom et prénoms de la personne, la date de naissance, la qualité au titre de laquelle la personne est inscrite sur le registre (personne âgée de plus de 65 ans, personne âgée de plus de 60 ans et reconnue inapte au travail, personne adulte handicapée), l'adresse, le numéro de téléphone, et, le cas échéant les coordonnées du service intervenant à domicile et/ou de la personne à prévenir en cas d'urgence.

Nous garantissons la confidentialité des données. Les données peuvent être retirées du registre lorsque :

- une demande de radiation a été enregistrée,
- la personne inscrite au registre informe le maire de son départ de la commune,
- ou lorsque la personne décède.

SERVICE A LA PERSONNE



Assure un transport et une mobilité pour tous. Que vous soyez un foyer, une maison de retraite, une association, une mairie, Proxymobil vous secondera dans vos déplacements. Avec sa capacité de cinq fauteuils roulants et sa disponibilité dans un rayon de 30 kilomètres.

Christophe CHARLES
Tél : 07 61 17 93 38
Mail : proxymobil@outlook.fr

PREVENTION

LUTTE CONTRE L'INSECURITE ROUTIERE, SERVICES INTERNET RELATIFS AU PERMIS DE CONDUIRE

Solde des points de votre permis de conduire

Telepoints.info permet à toute personne ayant reçu un avis de contravention suite à une infraction routière en France, relevée par un système de contrôle automatisé (radar ou procès-verbal électronique) peut se connecter sur le site et suivre l'avancement de son dossier très simplement. L'accès sécurisé à votre dossier, permettra de connaître le montant exact de l'amende, de savoir également si elle est minorée ou majorée (à la date de la connexion). Ensuite il est possible de savoir si le paiement du PV a bien été pris en compte.

Stage de récupération de points

stage-recuperation-points.com vous propose tous les types de stages de sensibilisation à la sécurité routière dans toute la France.

- Vous récupérez 4 points sur votre permis de conduire.
- Pas d'examen, seul la présence aux 2 journées consécutives de formation et le respect des horaires sont obligatoires.
- Un stage de récupération de points possible tous les ans.

Contrôle technique

controletechnique-online.com vous permet de consulter la liste des organismes disposant d'un agrément pour le contrôle technique de votre voiture les plus proches de chez vous.

SMIDOM



INFO PAV - Points d'apport volontaire

1160 Habitants Laiz

AVRIL - 2015

Ref PAV : 14		Village	INDICE PROPRETE		NB COLONNE		COLLECTE BI-HEBDO Jour(s) de collecte LUNDI & VENDREDI
		EMBALLAGE 1372 Kg	14,6 /20		Emballage	2	
		VERRE 1700 Kg	Nb d'intervention		Verre	1	
		PAPIER 1300 Kg	propreté 16		Papier	1	

Ref PAV : 15		Super U	INDICE PROPRETE		NB COLONNE		COLLECTE BI-HEBDO Jour(s) de collecte LUNDI & VENDREDI
		EMBALLAGE 1805 Kg	9,7 /20		Emballage	3	
		VERRE 4640 Kg	Nb d'intervention		Verre	1	
		PAPIER 3100 Kg	propreté 18		Papier	1	

INDICE PROPRETE :

La note obtenue est établie en fonction des observations des agents d'entretien lorsqu'ils arrivent sur le point d'apport volontaire. Les critères retenus sont :

La présence d'ordures ménagères (coef 6) - La présence d'encombrant (coef 7) - L'état de propreté de la surface d'accueil du point (coef 4) - L'état de propreté des abords du point (coef 2) - Le niveau de remplissage de la poubelle (coef 1)

Total colonnes

Emballage	5
Verre	2
Papier	2

INDICE PROPRETE

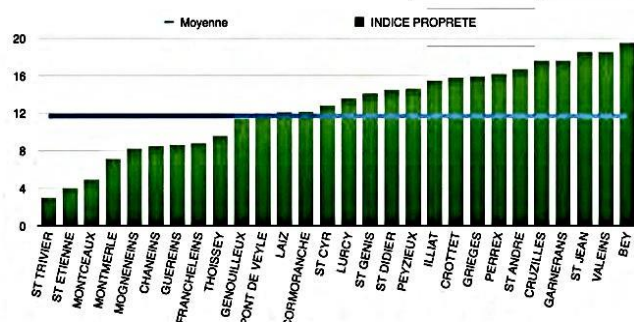
Moyenne de la Commune	12,1 /20
Moyenne du SMIDOM	11,7 /20

Résultats avril 2015

Total Collecté sur la commune	Moyenne Commune	Moyenne Smidom
3177 Kg	2,74 Kg/t hab	1,60 Kg/t hab
6340 Kg	5,47 Kg/t hab	3,54 Kg/t hab
4400 Kg	3,79 Kg/t hab	1,86 Kg/t hab

Résultats cumulés 2015

Total Collecté sur la commune	Moyenne Commune	Moyenne Smidom
12507 Kg	10,78 Kg/t hab	6,08 Kg/t hab
21360 Kg	18,41 Kg/t hab	11,76 Kg/t hab
16420 Kg	14,16 Kg/t hab	7,34 Kg/t hab



SERVICES